



APPEL D'OFFRES

ENTRETIEN MÉNAGER DE L'HÔTEL DE VILLE ET DU GARAGE MUNICIPAL

La Ville de Percé demande des soumissions pour l'entretien ménager de l'hôtel de ville et du garage municipal.

Les documents de soumission sont disponibles au bureau de la soussignée, à hôtel de ville, 137, route 132 Ouest, Percé (Québec) G0C 2L0.

Pour être considérées, les soumissions doivent être présentées sur le formulaire fourni dans les documents de soumission.

Tous les renseignements concernant cet appel d'offres pourront être obtenus auprès de Mme Gemma Vibert, greffière, par téléphone au numéro 418 782-2933, poste 9-2003, ou par courriel à l'adresse renseignements@ville.perce.qc.ca.

Toute soumission devra être accompagnée d'un chèque visé, à l'ordre de la Ville de Percé, d'un montant équivalent à 10 % du montant total de la soumission.

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être valablement reçue, se trouver entre les mains de la greffière de la Ville de Percé ou son mandaté officiel, au 137, route 132 Ouest, Percé (Québec), G0C 2L0, dans une enveloppe cachetée portant la mention « **Soumission – Entretien ménager de l'hôtel de ville et du garage municipal** », au plus tard le 25 septembre 2018, avant 15 h.

La Ville de Percé ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Percé, le 29 août 2018.

**Gemma Vibert,
Greffière**